

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 03-420-1931 promulguant le décret du 9 septembre 1931, portant publication et mise en application provisoire de dispositions complémentaires à L'arrangement commercial franco-égyptien du 19 mars 1920

n° 03-420-1931

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
27 novembre 1931

Numéro JO
n° 420 du 30/11/1931

Date du numéro
30 novembre 1931

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 15 juin 1884

Vu l'arrêté du 1^{er} octobre 1914, réglant le mode de publication et de promulgation des lois, décrets et arrêtés et les conditions dans lesquelles ces lois, décrets et arrêtés deviennent exécutoires

Vu le décret du 9 septembre 1931, portant publication et mise en application provisoire de dispositions complémentaires à l'arrangement commercial franco-égyptien du 19 mars 1930

Vu la dépêche ministérielle n° 1666 du 18 septembre 1931.

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1

— Est promulgué à la Côte française des Somalis le décret du 9 septembre 1931 susvisé, portant publication et mise en application provisoire de dispositions complémentaires à l'arrangement commercial franco-égyptien du 19 mars 1930.

Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal officiel de la colonie

CHapon-Baissac.